

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 06/12/2016



Lieu : salle Létard, ENVA, Maisons-Alfort

Date : le 06/12/2016

Présents :

Anne BOISSON – présidente
Catherine BOISSON-VIDAL
Elsa BOURGUIGNON – secrétaire
Cédric BRIAND – dir. technique
Bénédicte DAIX – trésorière
Sandrine DE BROUSSE

Mariam DICKO
Marie-Gaëlle FROELIGER
Estelle GO
Catherine LAROCHE
Ivan MOSZER – vice-président
Caroline SALLES

Absents excusés :

Marie-Cécile BARRAL (SECEVA)*
Isabelle DURAND-ZALESKI
Alix GARNIER (SECEVA)*

Alexis JOCH
Jean-François LASSALLE
Jennifer REY (SECEVA)*

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

1. Élection du Bureau
2. Désignation des référents pour 2016-2017 et fonctionnement du CA
3. Comptabilité et trésorerie
4. Gestion des périodes de vacances scolaires sur Kavalog
5. Site internet
6. Demandes de remboursement
7. Travaux
8. Mise en œuvre des actions proposées après l'enquête Poney
9. Prise des licences 2017
10. Groupe de travail sur l'harmonisation des Statuts, du Règlement Intérieur et des Conditions Générales de Vente
11. Commandes d'objets personnalisés
12. Questions diverses

1. Élection du Bureau

Suite à l'Assemblée Générale du 19 novembre 2016, un **nouveau Bureau** doit être désigné. Il est élu pour un an parmi les membres du Conseil d'Administration.

Les membres du précédent Bureau : Anne Boisson (présidente), Ivan Moszer (vice-président), Bénédicte Daix (trésorière) et Elsa Bourguignon (secrétaire) sont tous candidats pour un nouveau mandat à leur poste actuel. Aucun autre candidat ne se présente. Le **bureau actuel** est **reconduit à l'unanimité**.

2. Désignation des référents pour 2016-2017 et fonctionnement du CA

Les référents pour les différentes activités du CA sont désignés d'un commun accord pour l'année 2016-2017 comme suit :

Référents **Animations et Soirées** : Estelle, référente principale, Marie-Gaëlle, Mariam et Sandrine (une adhérente de la SHEVA non membre du CA a également proposé son aide sur ce thème) ;

Référents **Communication** : Sandrine, référente principale, Marie-Gaëlle, Estelle ;

Référents **Relations avec les institutions** : Anne, Ivan ;

Référent **Kavalog** : Ivan ;

Référent **Relations avec les adhérents** : Isabelle ;

Référent **Tarifs** : Elsa ;

Référent **Licences** : Catherine B. (elle se fera aider par deux adhérentes de la SHEVA non membres du CA qui se sont portées volontaires) ;

Référents **Travaux et entretien** : Catherine L., Mariam ;

Référent **Retraites chevaux** : Caroline.

Il est suggéré de demander à Rachel Moore, cavalière G7 du jeudi et parente d'une cavalière Poney, non-membre du CA, d'être **référente Poney-club**, rôle qu'elle a accepté.

Ivan rappelle à tous le fonctionnement du CA, et en particulier le rôle du **tour de table des référents** qui est effectué au début de chaque réunion. Ce tour de table doit rester court et réservé à des **informations brèves** ou de **dernière minute**. Si un point particulier nécessite une **discussion plus approfondie**, il vaut mieux en informer le Bureau avant la réunion pour qu'il soit inscrit à l'**ordre du jour**.

3. Comptabilité et trésorerie

La comptable extérieure a repris l'ensemble des comptes de l'exercice passé et a beaucoup travaillé pour tout transférer proprement dans son logiciel comptable. Elle a quasiment **finalisé** les **comptes** de l'**exercice 2015-2016**.

Pour l'exercice en cours, elle a désormais une **bonne visibilité** sur les **dépenses** (montant similaire à celui de l'année dernière) qui sont enregistrées au fur et à mesure par Anne et Bénédicte, mais elle aurait **besoin de voir** les **recettes** enregistrées via Kavalog (facturation) régulièrement.

Début décembre, la **trésorerie** est **plus importante** que l'année dernière à la même époque : 351 620 €, à comparer à 148 861 € en 2015. Ceci s'explique par l'introduction du système Kavalog pour les inscriptions 2016-2017, ce qui a **modifié** les **dates de paiement des**

forfaits, comparativement à l'an dernier. Le dernier encaissement a eu lieu en octobre en 2016, alors que celui-ci avait eu lieu en décembre en 2015.

Suite à un **cambriolage**, une soixantaine de **chèques** à l'ordre de la SHEVA, déjà endossés, a **été volée** en novembre. La liste détaillée des chèques volés étant connue, les adhérents concernés ont été prévenus afin qu'ils **fassent opposition** sur les chèques concernés. Sur une suggestion de Caroline, la liste des chèques volés sera envoyée au groupe anti-cambriolage de la Police par Bénédicte.

Les papiers nécessaires (procès-verbal de cambriolage, lettre de désistement de chèque volé, etc.) ont été fournis aux personnes qui en faisaient la demande. La réaction des adhérents concernés a varié de compréhensif à très agressif pour quelques cas. Sur la soixantaine de personnes concernées, seule **une dizaine** a donné à la SHEVA un **chèque de remplacement** du même montant. Les adhérents n'ayant pas encore apporté leur chèque (ou tout autre moyen de paiement) seront **relancés**.

4. Gestion des périodes de vacances scolaires sur Kavalog

Un courriel d'information a été envoyé aux adhérents pour expliquer la nouvelle procédure mise en place pour la **gestion des reprises** pendant les périodes de **vacances scolaires**.

Pour rappel, la façon dont la SHEVA gère les périodes de vacances scolaires n'est pas prévue dans Kavalog. La SHEVA a donc demandé un **développement spécial** à AEXAE pour qu'un système équivalent à celui créé par Lionel soit mis en place. Pendant les 6 semaines des vacances de Noël, d'Hiver et de Printemps, le planning des reprises est modifié et les adhérents doivent s'inscrire à la reprise de leur niveau de leur choix via internet. Ils utilisent pour cela des **bons de récupération spéciaux**, utilisables uniquement pendant ces périodes de vacances, à raison d'**un par semaine de vacances**. Les 6 bons de récupérations vacances (pour l'ensemble de l'année) sont déjà présents dans l'espace « Mes reprises » de chaque adhérent.

Les inscriptions pour les reprises des vacances de Noël seront **ouvertes** le vendredi **9 décembre** à la mi-journée. Comme Kavalog ne permet pas de prioriser une récupération vacances par rapport à une récupération standard (c'est-à-dire acquise hors vacances), les **récupérations standards** seront **bloquées** sur la période des vacances du **9 au 15 décembre**, pour donner la priorité aux récupérations vacances, puis réouvertes. Les adhérents pourront donc, après le 15 décembre, utiliser à la fois leurs récupérations standards et leurs récupérations vacances pour s'inscrire à des reprises pendant les deux dernières semaines de décembre.

5. Site internet

Sandrine rappelle que le **contrat** d'hébergement du site web actuel de la SHEVA chez OVH doit être **dénoncé avant mars 2017**. Les modalités sont à préciser avec Lionel.

Elle présente ensuite l'**ébauche** du **nouveau site internet** de la SHEVA développé avec l'outil WIX et, en particulier, la structure du site (onglets du menu principal).

Plusieurs suggestions sont faites : Ivan recommande d'ajouter un onglet où seront regroupées toutes les **notices d'utilisation de Kavalog**. Il faut également vérifier que les **Statuts** de la SHEVA, le **Règlement Intérieur**, les **Conditions Générales de Vente** et les **comptes rendus** des réunions de CA sont bien accessibles sur le site. Il est également suggéré d'avoir deux rubriques pour les **équidés retraités**, une concernant les futurs retraités en recherche de

lieux d'accueil et une autre permettant de poster des nouvelles des chevaux et poneys déjà à la retraite. La rubrique sur la **mise au pré des chevaux** l'été est aussi à déplacer.

Une discussion a aussi lieu à propos de l'emplacement du **bouton « Mon compte »**, qui permet d'accéder à l'interface web de Kavalog. Il peut être placé soit sur la page d'accueil, soit à l'extrémité de la barre de menu.

Marie-Gaëlle et Sandrine vont modifier avant la mi-janvier 2017 pour modifier l'ébauche actuelle en tenant compte des différentes remarques formulées. Il est proposé que l'ensemble des **contenus du nouveau site** soit mis à la disposition de tous les membres du CA pour relecture et commentaires vers la **mi-janvier** afin que l'ensemble puisse être validé au CA de février.

Les aspects techniques liés à la nécessité d'assurer un **référencement correct** au futur site seront évalués par Ivan.

Il se renseignera également sur les **textes obligatoires** à insérer (Mentions légales, Conditions Générales d'Utilisation), ainsi que sur les questions liées à la confidentialité des **données collectées** par la SHEVA sur ses adhérents. En particulier, si celles-ci nécessitent une déclaration aux autorités (CNIL, etc.). pour des raisons de protection de la vie privée

6. Demandes de remboursement

Aucune nouvelle **demande de remboursement** n'a été adressée au CA depuis la dernière réunion.

7. Travaux

A la dernière réunion du CA, Mariam avait présenté un devis pour une mise au propre du **plan de travail** et de l'espace **en face des sanitaires**. La décision de procéder à ces travaux avait été prise au dernier CA. L'artisan choisi n'est pas encore intervenu du fait d'une indisponibilité personnelle momentanée ; Mariam va le recontacter pour que les travaux soient effectués rapidement.

Catherine L. a fait une ébauche de deux **courriers** à adresser à **M. Anache**, directeur du patrimoine immobilier de l'ENVA. Le premier explique le principe d'**évacuation des eaux** pluviales de la toiture de la **carrière couverte** qui ne possède pas de gouttières car l'essentiel de l'eau est évacué par des chenaux cachés. Le second rappelle que l'**installation électrique** de la **carrière couverte** est reliée au réseau général au niveau du **bâtiment Ferrando** et qu'une solution de raccordement temporaire doit être trouvée pendant la période de travaux de **démolition** du bâtiment, prévue par l'École en 2017. Elsa va mettre en forme ces deux lettres. Elles seront signées par Catherine L. et envoyées à M. Anache par courrier et par courriel, avec copie à M. Gogny.

La **gouttière extérieure** au coin de l'**écurie A**, endommagée lors de travaux menés par l'École, devait être réparée fin octobre. Aucune réparation n'a été effectuée à ce jour. L'eau de pluie continue donc à détériorer le mur du bâtiment et le chemin adjacent.

Les **débords de la toiture** du **bloc de boxes central**, jouxtant les stabulations poney, montrent des signes **importants** de **détérioration** et sont potentiellement dangereux (chute de tuiles et de morceaux de béton). Catherine L. a convenu d'un rendez-vous avec un entrepreneur jeudi midi prochain pour recueillir son avis sur la situation et lui permettre d'établir un **devis** pour les **travaux** à effectuer. Mariam demandera un deuxième devis à un autre entrepreneur.

Catherine L. a également étudié la proposition d'installer un **store à banne** dans la **cour poney**. La hauteur du mur extérieur est juste suffisante pour une telle installation. Pour diminuer le coût total du projet, il faudrait l'installer nous-mêmes. Pour cela, un appel à de bons bricoleurs pourrait être lancé sur la page Facebook de la SHEVA. Pour rappel, il n'est pas possible d'installer un auvent fixe à cet emplacement (qui serait la continuation de la toiture des stabulations poney), car tout poteau de support rendrait la manœuvre du Bobcat, nécessaire au curage des boxes, impossible.

La proposition d'installer de **nouveaux casiers** le long du mur extérieur de l'écurie B n'a pas été étudiée depuis le dernier CA. L'examen de cette question est repoussé au prochain CA.

8. Mise en œuvre des actions proposées après l'enquête Poney

Aucune nouvelle action n'est à signaler depuis le dernier CA. Les **nouvelles chaises et table** pour la terrasse, peu utilisées en hiver, seront **achetées au printemps**.

9. Prise des licences 2017

Catherine B.V. résume la situation à ce jour. Les licences 2017 des nouveaux cavaliers ont été prises en septembre 2016, dès le début des cours. Il reste donc environ **400 licences 2017 à prendre** (renouvellement pour les cavaliers possédant une licence 2016).

Grâce à Muriel, **deux adhérents non membres du CA** vont cette année aider Catherine dans cette tâche. Ces adhérents ne feront que les **saisies** sur le **site** internet de la **FFE** (modification éventuelle de l'adresse, etc. et validation des nouvelles licences) en s'appuyant sur un extrait, sous format Excel, de la base de données Kavalog. Seule Catherine B.V. a accès à la base de données Kavalog et y modifiera des données si nécessaire.

Ivan a confirmé qu'il était possible dans **Kavalog** de **modifier en une seule fois** le paramètre « Licence prise » en sélectionnant tous les cavaliers par leur nom.

Deux vérifications sont également à faire au niveau des licences. La **licence 2017** des **cavaliers** ayant **abandonné** l'équitation au cours du premier trimestre sera validée puisque l'adhésion et la licence ne sont pas remboursées. Catherine propose qu'une solution soit trouvée pour permettre d'extraire de Kavalog la liste des **adhérents** ayant choisi de ne **pas prendre leur licence à la SHEVA**, qui ne l'ont donc pas payée. Elle vérifiera la validation de leur licence FFE 2017 par un autre centre équestre pour bien s'assurer de leur couverture au niveau assurance.

10. Groupe de travail sur l'harmonisation des Statuts, du Règlement Intérieur et des Conditions Générales de Vente

Les **Statuts** de la SHEVA ont été révisés il y a deux ans mais il reste quelques imprécisions dans leur formulation. Le **Règlement Intérieur** est complètement **dépassé**, n'ayant pas été révisé depuis plus de 15 ans. Enfin, par obligation, les **Conditions Générales de Vente** ont été rédigées l'année dernière lors de la mise en place de l'interface internet de Kavalog, mais elles contiennent des éléments qui seraient plus à leur place dans le Règlement Intérieur.

Il est nécessaire d'effectuer **une mise à jour** et **une mise en cohérence** de l'ensemble de ces **trois documents** pour éviter les redondances et les contradictions.

La première phase du travail est de rassembler des documents officiels ainsi que des exemples d'autres clubs avant de procéder à une révision des trois textes.

Ivan et Elsa se sont proposés pour mener à bien ce travail. Une fois remaniés, l'ensemble des trois documents sera ensuite envoyé aux membres du CA pour relecture et commentaires.

Cédric s'est proposé de **contacter** le **GHN** et la **FFE** pour voir s'il existe des exemples de règlements intérieurs standards pour les centres équestres.

11. Commandes d'objets personnalisés

Marie-Gaëlle a organisé une **vente d'objets personnalisés** (tasse, boîte métallique, sac en toile et porte-clés) avec des photos des chevaux et poneys de la SHEVA. Les différents objets qui ont été commandés par les adhérents seront **distribués** le dimanche 11 décembre pendant la **fête de Noël du club**.

Pour les personnes qui ne peuvent pas être présentes le 11 décembre, d'autres créneaux de distribution seront proposés la semaine suivante. Il faut également, avant le 11 décembre, émettre les factures correspondant (environ 25 factures). Bénédicte va créer les 4 objets dans Kavalog et Estelle fera les factures vendredi.

12. Questions diverses

Accès à l'ENVA. L'accès à l'École pour les membres de la SHEVA s'est considérablement **durci** depuis le changement de prestataire chargé de l'accueil/surveillance de l'ENVA. Les agents demandent à chacun de présenter l'original de sa **carte d'identité** pour rentrer dans l'École, voire de la laisser à l'entrée contre la remise d'un badge visiteur. Ces **procédures**, qui varient également selon le personnel présent, ne sont pas conformes au courrier envoyé par l'ENVA à ce sujet et sont très **problématiques** à suivre pour les **cavaliers mineurs**.

Il est important de se mettre d'accord avec le Directeur de l'École sur une procédure puis de la communiquer à l'ensemble des adhérents. En Bureau, il y a eu une discussion sur la pertinence de créer des **cartes SHEVA** pour chaque adhérent, mais cela représente beaucoup de travail et ne résout pas le **problème des accompagnants** (parents, etc.) qui ne sont pas adhérents, mais qui ont également besoin de rentrer dans l'École.

Anne et Ivan vont proposer au Directeur que le personnel surveillant l'entrée ait une **liste des cavaliers SHEVA** et que l'accès à l'École se fasse sur présentation de la **licence FFE** (qui mentionne l'appartenance à la SHEVA) et d'une **copie** de la **pièce d'identité**.

Ivan enverra aussi le courrier reçu de l'ENVA sur les nouvelles procédures d'entrée à tout le CA pour information.

Fête de Noël des cavaliers poney : il n'y a pour le moment que 7 cavaliers inscrits. Il faut noter que depuis le début de l'année, les **stages poney** du dimanche **ont peu de succès** (plusieurs stages ont déjà été annulés). Une raison avancée pour cette désaffection est que les parents sont **prévenus trop tard** de l'existence des stages. Il est suggéré de faire un planning des stages sur tout le trimestre pour que les parents aient le temps de s'organiser.

La **prochaine réunion** aura lieu à l'occasion du repas annuel du CA, le **mardi 24 janvier 2017**. Les détails de l'heure et du lieu seront communiqués ultérieurement.

La Secrétaire : Elsa BOURGUIGNON

La Présidente : Anne BOISSON